

# POLICULTURES

Février 2016

LA LETTRE DES POLITIQUES CULTURELLES ET ARTISTIQUES.

Numéro 198

page 5 > La Cour des comptes attaque les théâtres nationaux, page 6 > Patrimoine : la loi amendée au Sénat, page 7 > Musées et monuments marquent le pas en 2015, page 8 > La Région Centre supprime son agence culturelle, page 9 > La chronique de Jacques Bertin : méchancetés, page 10 > Yourcenar et Hadrien à Bavay, page 11 > Les belles de Nantes à Évian, page 12 > Gustave Moreau et Georges Rouault, une piété filiale, page 13 > Dure terre du sucre, page 14 > Les FRAC contre les fusions, page 15 > Un mois culturel en bref, page 16 > Note de lecture : passage en revues !

## ET DE TROIS

Une troisième ministre de la culture pour ce quinquennat. Pour la continuité de l'action, on fait mieux. Aurélie Filipetti avait démissionné. Fleur Pellerin s'en va alors que la loi création et patrimoine, pour laquelle elle avait pris le relais d'Aurélie Filipetti, est en pleine discussion au Sénat. Cette loi, qui traîne depuis le début du quinquennat, n'a décidément pas de chance. Pourquoi Fleur Pellerin connaît-elle cette disgrâce ? On a beaucoup dit qu'elle n'était pas à sa place.

Nous avions, ici, déploré qu'elle soit trop centrée sur les enjeux industriels, et pas assez sur les enjeux culturels. Audrey Azoulay fera-t-elle mieux ? elle était à l'ENA avec Fleur Pellerin, elle vient de l'Élysée où elle conseillait le Président de la République sur la culture, son expérience dans les affaires culturelles s'est construite au CNC où elle est restée plusieurs années. On continue de rêver, à ce poste, d'un artiste, pour donner une impulsion à un ministère en quête de sens. Mais il faut croire que c'est un rêve d'un autre temps.

La cérémonie de passation des pouvoirs peut-elle donner une indication ? La nouvelle ministre y fut prudente et avare de ses mots. L'un des premiers fut cependant de se placer sous l'invocation de Jean Zay. C'est une référence encourageante, mais qui oblige.

Philippe Pujas

## LE CIRQUE DE CRÉATION EN CAMPAGNE

Le Syndicat du cirque de création organise, tout au long de cette année, des « États généraux du cirque ». Une dizaine de rencontres sont prévues à travers la France, avec un grand final à Paris au début de 2017, avant l'élection présidentielle. Les thèmes sont sans surprise : création, formation et transmission, relation aux politiques, relation aux territoires... États généraux : la formule, selon le SCC, rassemble deux éléments : généreux, pour souligner l'une des

caractéristiques du cirque où, dans le spectacle, chacun doit être nécessairement solidaire de l'autre, ce qui créerait un état d'esprit. Et puis, une référence aux États généraux de 1789, le cirque, parent pauvre, étant identifié au tiers état...

**Lire la suite page deux, nos pages focus 2 à 4**



**Le Théâtre Firmin Gemier / La Piscine** à Antony Chatenay-Malabry, où se tenait la première rencontre des "États généraux du cirque" est l'un des pôles nationaux des arts du cirque.

# LE CIRQUE DE CRÉATION EN CAMPAGNE

## SUITE DE La Page une

La formule pose donc l'esprit de la manifestation, et l'état d'esprit d'un milieu qui est revenu des grands moments d'espoirs du début du siècle, quand le ministère de la culture avait élaboré une politique du cirque, que le dialogue s'engageait avec les collectivités territoriales et que la créativité artistique attirait l'attention sur le cirque de création. « Un des objectifs, explique Yannis Jean, ... est de développer la parole du secteur. Si ce milieu doit avancer, c'est aux artistes de prendre leurs responsabilités. On se donne pour objet de leur donner la parole, et de confronter cette parole à d'autres ».

Le deuxième objectif, selon Yannis Jean : « le spectacle vivant est en profonde mutation. Il faut chercher comment appréhender l'avenir. Nous nous considérons comme un art d'innovation, en avance aussi sur la gestion du collectif et sur l'innovation technique. C'est tout cela qu'il faut mettre sur la table ».

Le cirque de création a connu, dans les politiques publiques, son moment de

reconnaissance forte avec le plan cirque de Catherine Trautmann à la fin des années 90. Ce fut alors un grand moment d'espoir, englobant aussi le cirque traditionnel, qui, en dépit de larges dissensions, trouvait avec le cirque de création des thèmes communs, comme la place du chapiteau dans la ville. Tout cela paraît loin aujourd'hui. « Depuis 2001, cela n'a pratiquement pas évolué », constate Yannis Jean. Nous sommes très mécontents de la manière dont nous sommes considérés ». Il souligne un chiffre : dans le budget création du ministère de la culture, l'ensemble des aides au cirque représentent la moitié de la subvention à un théâtre national ». « On nous dit qu'on n'a pas besoin d'argent parce qu'on attire du public. On nous renvoie vers un fonctionnement privé. Est-ce qu'on aura plus d'argent si on propose des spectacles qui n'attirent pas le public ? ».

C'est donc, à l'État, d'abord, que s'adressent les interpellations. « Nous sommes beaucoup plus nombreux avec les mêmes moyens ; il est devenu impossible de monter un projet ambitieux. Les pôles cirque eux-mêmes sont sous-dotés ; ils n'ont pas les moyens de répondre à la demande ». C'est en même temps souligner l'une des composantes de la situation actuelle : le cirque de création, qui a explosé depuis une génération (plus de 500 compagnies aujourd'hui contre moins de 100), ne serait pas ce qu'il est sans l'État, qui l'a aidé par ses subventions et la structuration de la profession (grandes écoles de cirque, création du label "pôle national des arts du cirque", soutien clair aux formes esthétiques que représente le cirque de création).

Le regard se tourne vers le réseau public de diffusion du spectacle vivant. « On attend des signaux de l'État vers le réseau généraliste.



# LE CIRQUE DE CRÉATION EN CAMPAGNE

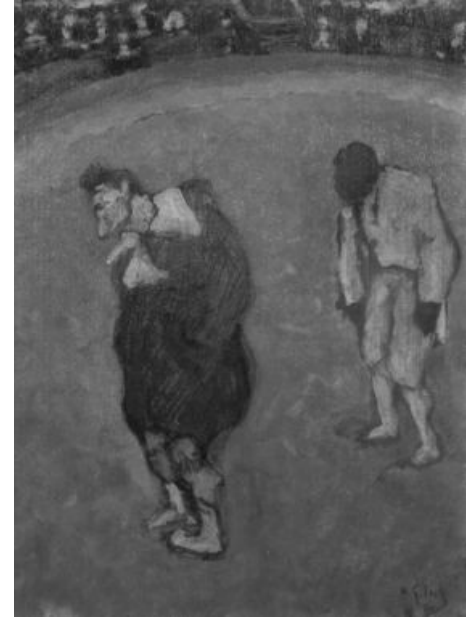
## SUITE DE LA PAGE DEUX

Qu'il pense à la diversité au sein des établissements ». Au-delà, c'est la discussion en cours sur les labels qui est visée. Ce devrait être, estime le SCC, l'occasion de repenser profondément une politique conçue dans les années 80. Il faudrait réfléchir sur les outils de production, dont le cirque manque : les pôles cirque sont tournés vers la diffusion. Certes Nexon (*lire page 4*) se transforme, parce qu'il a un artiste à sa tête. Mais l'outil n'est pas adapté à la production ». La solution : l'équivalent d'un CDN, ou de scènes nationales du XXI<sup>e</sup> siècle ? C'est-à-dire de puissantes machines de production ?

Avec les collectivités territoriales, une des grandes questions reste celle de l'accueil des chapiteaux. Devant la difficulté pour les cirques de trouver des emplacements centraux dans les villes, une charte de l'accueil en ville a été élaborée il y a plus de dix ans. Elle était à la fois outil de sensibilisation et manuel de bonnes pratiques. Elle n'a pas eu l'effet espéré. S'il y a eu prise de conscience, elle n'a pas été générale, et n'a pas réussi à inverser le courant. Les espaces inoccupés en ville sont de plus en plus rares.

Et puis, il y a l'évolution de la société française: « les caravanes font peur aux élus », déplore Yannis Jean. Les communes, notamment en milieu rural, ne sont pas assez sensibles à l'apport que représente le passage d'un cirque, déplorait lors de la première rencontre des États généraux, Jean-François Marguerin, qui fut un des hauts fonctionnaires du ministère de la culture les plus investis aux côtés du cirque. La charte devrait cependant être relancée, avec l'aide de HorsLesMurs.

Indépendance ou soumission ? Un point sur lequel se sont entendus les participants à la première rencontre des États généraux est que ce n'est pas ainsi que la question doit être posée. Le constat est vite fait, en effet, que l'État est plus protecteur qu'inquisiteur, et chacun l'a éprouvé. Il a joué un rôle essentiel dans l'accompagnement du cirque de création, et personne ne s'en est plaint, bien entendu. Ce qui paraît plus en question aujourd'hui, c'est au contraire une demande que l'État a du mal à satisfaire : les crédits, même en augmentation, n'ont pas suffi à accompagner une croissance des professionnels que la politique de l'État avait favorisée. Victime de son succès, en somme,



*Henri-Gabriel Ibels Footit et Chocolat 1895  
Musée de Montmartre. Le musée présente  
jusqu'au 13 mars une très belle exposition  
consacrée à Suzanne Valadon, Maurice Utrillo et  
André Utter 12 rue Cortot Paris*

le cirque de création a aussi, avec ce succès, perdu une partie de sa spécificité, et c'est heureux : le cirque traditionnel s'est approprié son esthétique. Comment continuer à avoir une créativité d'avance, alors que l'État s'efface et que le marché est de plus en plus prégnant?

## PANTIN, VILLE DE CIRQUE

Pantin (Seine-Saint-Denis, aux portes de Paris) aime le cirque. Et l'inscrit dans sa programmation culturelle.

Il y avait autour de Pantin, dans le département, une présence théâtrale forte, avec la Commune à Aubervilliers et la MC93 à Bobigny, souligne Morgane Le Gallic, responsable du spectacle vivant à la Direction du développement culturel de la ville. Pantin a donc cherché des programmations différentes, et a largement misé sur la marionnette, le théâtre de rue et le cirque. Pour la saison actuelle, ce sont pas moins de six compagnies de cirque qui sont programmées, et la ville organise par ailleurs une "biennale urbaine de spectacles" (BUS).

Le cirque est doublement présent : en salle, avec du cirque de création, "en allant vers la prise de risque", mais parallèlement accueillir sous chapiteau à la fois du cirque de création et du cirque plus traditionnel.

Mais voilà, l'accueil sous chapiteau coûte cher. Et cette saison, alors que six compagnies sont programmées, pas un seul spectacle n'aura lieu sous chapiteau, dans une ville où, pourtant, on ne doute pas de son utilité. "Nous sommes dans une période de reconfiguration des politiques culturelles", constate Morgane Le Gallic. Dans cette période de choix drastiques, Pantin privilégie l'accompagnement des équipes artistiques, et leur présence dans une certaine

durée sur le territoire local, avec notamment la sensibilisation des scolaires. "Il ne faudrait pas, redoute Morgane Le Gallic, que le cirque devienne un luxe réservé à quelques grands lieux, comme La Villette, l'Académie Fratellini ou Antony".

*La prochaine Biennale Urbaine de Spectacles aura lieu du 11 au 15 mai à Pantin, Romainville et Le Pré-Saint-Gervais. Avec cirque, danse, théâtre et installations éphémères. Et, pour cette 3<sup>e</sup> édition, la création d'un prix BUS qui récompensera un projet de création d'une jeune compagnie.*

# LE CIRQUE DE CRÉATION EN CAMPAGNE

## ARTISTE À LA TÊTE D'UN PÔLE CIRQUE, MARTIN PALISSE POINTE LE POIDS DANGEREUX DE LA LOI DU MARCHÉ

Jongleur, auteur, metteur en scène, Martin Palisse, 34 ans, dirige depuis deux ans "Sirque", le Pôle national des arts du cirque de Nexon en Limousin. Deux ans dont il tire un bilan positif. « Deux années très fatigantes, mais la sensation d'avoir appris beaucoup de choses », notamment sur la relation au public et au territoire » Il est satisfait d'avoir augmenté la fréquentation du festival annuel, d'avoir relancé l'accueil en résidence. « Je suis heureux aussi, dit-il, parce que je vois tout ce qu'il y a à faire ». C'est-à-dire « affirmer vraiment un geste artistique. Donner une vision et un espoir à une jeune génération. Leur donner des clés, favoriser la transmission du savoir par des artistes au parcours reconnu que j'invite ». Martin Palisse ajoute : « il est important d'avoir une mémoire, sur quoi tout se construit. J'espère pouvoir continuer à créer une mémoire du cirque à Nexon ».



Martin Palisse

singularité ».

Martin Palisse est pourtant plutôt pessimiste sur l'état de la création. « Les moyens manquent, et les artistes peinent à trouver des projets bien menés. Étant pauvres, ils cherchent des flux financiers dans la vente de spectacles. La loi du marché assèche la vitalité de la création.

D'où des formes artistiques néo-traditionnelles, pour bien vendre leurs spectacles, parce qu'ils pensent tout de suite tous publics ».

Comment en sortir ? « Les politiques du gouvernement et des collectivités territoriales à l'égard des pôles nationaux devraient être plus fortes. On manque cruellement de moyens ; il est difficile d'accompagner des jeunes. Il faudrait aussi faire de la pédagogie auprès du réseau institutionnel : les spectacles de cirque qu'il présente sont sans risque ; cela influe sur la création ».

Sur les États généreux, Martin Palisse est critique. Il n'aime pas le thème du premier débat : "Rapport au politique, indépendance ou soumission" le problème est mal posé. Être soutenu par les pouvoirs publics, ce n'est pas de la soumission". L'indépendance ? "elle est acquise dans notre pays". Et, ajoute-t-il, "il est incorrect de se poser en victime d'un système qu'on a voulu". Quant au titre générique "États généreux" : Sommes-nous bien placés pour donner des leçons de générosité à l'ensemble de la société française ?". Il pense plutôt à ce qui lui paraît être la vraie interrogation : "L'art doit être une des réponses aux barbarismes qui frappent sur notre sol."

### Le cirque dans la loi création

Dans son article L. 712 - 2, le code du travail dresse une liste de métiers d'artistes du spectacle. La loi création et patrimoine ajoute à cette liste les métiers d'artiste du cirque et de marionnettiste. Une reconnaissance symbolique certes, mais surtout la garantie d'une meilleure application du droit, notamment en ce qui concerne la présomption de salariat.

### FRESH CIRCUS

FRESH CIRCUS, "séminaire international pour le développement des arts du cirque", aura lieu à Paris La Villette les 13, 14 et 15 avril.

Cette édition "explorera la géographie du cirque sous toutes les latitudes afin d'établir une cartographie du cirque contemporain dans le monde et de réfléchir aux enjeux qui traversent (le) secteur à une échelle globale". Tables rondes, ateliers, rencontres professionnelles, plénières et programme artistique.

Org. : **Circostrada** [www.circostrada.org](http://www.circostrada.org)

### RENCONTRE DES JONGLAGES

Le 9ème Festival *Rencontre des jonglages* aura lieu du 25 mars au 17 avril, à Paris, Aubervilliers, Saint-Denis, Évry, et La Courneuve, à l'initiative de la Maison des Jonglages, scène conventionnée de La Courneuve. C'est un développement

important pour ce festival, dont les précédentes éditions se déroulaient sur trois jours seulement. Le week-end d'ouverture aura lieu à Paris, au Carreau du Temple, les 25 et 26 mars.

### FESTIVAL AUX MUREAUX

La ville des Mureaux (Yvelines) organise les 5 et 6 mars la 15ème édition de son "Festival international de cirque". Ce festival "s'inscrit dans la volonté de la ville de soutenir la création contemporaine sous toutes ses formes et de rendre la culture accessible au plus grand nombre".

# LA COUR DES COMPTES ATTAQUE LES THÉÂTRES NATIONAUX

**Le rapport annuel recommande aux théâtres nationaux, "dans un contexte de restriction de la dépense publique", de tendre vers l'autofinancement de leurs spectacles**

Les théâtres nationaux n'autofinancent pas assez leurs spectacles. C'est le jugement porté par la Cour des Comptes dans son dernier rapport annuel, qui comprend un chapitre sur les théâtres nationaux\*.

Pour la Cour, « Dans un contexte de restriction de la dépense publique, les théâtres nationaux ne peuvent s'exonérer de la recherche d'un plus grand équilibre entre leurs ressources et leurs dépenses. » La Cour estime que « Confrontés à la croissance de leurs charges structurelles et à une activité artistique très majoritairement déficitaire, les théâtres nationaux reposent sur un équilibre économique fragile, qui n'a pu perdurer que grâce à un subventionnement massif et continu de l'État ». Elle prévient: ce « subventionnement massif » « ne peut continuer à assurer seul la pérennité du système. » La recherche de cet équilibre passe non seulement par des ajustements de gestion ou la suppression de quelques usages assimilés à des avantages indus ou dépassés, mais aussi par la recherche de l'équilibre des spectacles eux-mêmes.

Et de donner en exemple les sept spectacles, sur les 356 présentés entre 2006 et 2014 par les quatre théâtres analysés, qui ont été autofinancés. La Cour déplore aussi, par ailleurs, que ces grands établissements présentent certains de leurs spectacles dans des salles à petite jauge, structurellement déficitaires.



Le ministère de l'économie applaudit. « Le ministère de la culture, qui répond à la Cour des comptes sur d'autres remarques, n'a rien à dire sur ce sujet. C'est dans les réponses du directeur du Théâtre de la Colline qu'il faut aller chercher la protestation contre cette approche : de ces sept spectacles, « un seul parmi eux relève du théâtre contemporain ».

## CONTRE LES PETITES JAUGES

Quant aux salles de petite jauge, la Comédie-Française rappelle que « L'existence de ces salles annexes répond d'abord à un impératif artistique et d'atteinte du public : tous les grands établissements nationaux européens disposent de salles additionnelles à leur lieu principal, offrant des architectures et des jauges différentes afin de tester des formes théâtrales variées et d'élargir la palette de leur public. »

La Cour réclame aussi une révision

de la politique tarifaire « en la fondant sur une meilleure connaissance des spectateurs (réalisation d'études chiffrées sur la composition du public) ». Là encore, la réponse ne vient pas du ministère de la culture mais des théâtres. C'est la Comédie-Française qui fait la leçon à la Cour : « nous ne déterminerons pas nos tarifs en fonction des caractéristiques du public et encore moins en fonction de calculs d'élasticité de la demande au prix (très faible à la Comédie-Française). Ceci parce que les évolutions tarifaires doivent nous permettre de mieux accomplir notre mission de service public (tarifs jeunes, tarifs sociaux,...) tout autant que d'améliorer notre modèle économique ».

*A travers ces attaques, c'est ni plus ni moins que la politique de soutien public à la culture qui est mise en cause. La subvention publique, contrairement à ce que laisse insidieusement penser la Cour des*

*comptes, n'a jamais eu pour objet de combler des déficits dus à une mauvaise gestion ou à une libéralité coupable de l'État, mais de soutenir une création de haut niveau tout en maintenant des tarifs accessibles pour tous les publics. Sans doute ce soutien a-t-il conduit à des effets pervers, et à la dérive de certains coûts. Ce n'est pas à cette marge que s'attaque la Cour des comptes, mais au cœur du système, à la subvention, à la politique tarifaire, au risque de la création.*

*La Cour a un idéal de théâtre, qu'elle exprime en donnant en exemple les spectacles autofinancés : Molière, Shakespeare, Jules Renard, Edmond Rostand. D'excellents auteurs, certes, mais qui ne sont plus vraiment des découvertes. On attend du théâtre public à la fois ces auteurs-là, dans des mises en scène traditionnelles ou inventives, et on attend aussi que le théâtre public fasse découvrir au plus large public, en prenant des risques, des auteurs d'aujourd'hui. Et cela, bien sûr, ne concerne pas seulement les théâtres nationaux, mais tout le théâtre subventionné.*

\* La Cour des comptes a analysé l'activité de la Comédie-Française, de l'Odéon, du Théâtre national de la Colline et du Théâtre national de Strasbourg entre 2006 et 2014. Titre du chapitre du rapport : "les théâtres nationaux, des scènes d'excellence, des établissements fragilisés". A lire sur le site de la Cour des comptes [www.ccomptes.fr](http://www.ccomptes.fr)

# PATRIMOINE : LA LOI AMENDÉE AU SÉNAT

## en Bref

### CARTES D'ALGÉRIE

Sous le titre peu parlant « Made in Algeria », le MUCEM consacre une exposition à une histoire cartographique de l'Algérie, ou « comment l'invention cartographique a accompagné la conquête de l'Algérie et sa description ». La démonstration s'appuie sur des cartes, mais aussi sur des dessins, peintures, photos, films, et des œuvres d'artistes contemporains.

**20 janvier au 2 mai Marseille**

### CARTOGRAPHIES FLAMANDES

Le musée de Flandre rend hommage à deux immenses géographes flamands du XVI<sup>ème</sup> siècle, Gérard Mercator, qui révolutionna la cartographie, et Abraham Ortelius, considéré comme l'auteur du premier atlas publié.

**12 mars au 12 juin Cassel**  
[www.museedeflandre.lenord.fr](http://www.museedeflandre.lenord.fr)

### BACCHANALES MODERNES !

Sous ce titre, et avec pour sous-titre "le nu, l'ivresse et la danse dans l'art français du XIX<sup>ème</sup> siècle", une exposition qui "permet de mettre à l'honneur la figure fascinante et polymorphe de la bacchante et de s'interroger plus généralement sur la représentation de la femme dans les arts du XIX<sup>ème</sup> siècle". Cet hommage à Bacchus "marque le coup d'envoi de l'année du vin à Bordeaux qui verra l'ouverture de la Cité du vin et le lancement de la fête bisannuelle du vin". Il réunit plus de 130 œuvres. Coproduction musée des Beaux-Arts de Bordeaux et Palais Fesch d'Ajaccio.

**12 février au 23 mai**  
**Bordeaux Galerie des Beaux-Arts**

## Derrière la création des "cités historiques", l'affaiblissement des protections dont bénéficiaient les secteurs protégés a mobilisé les élus. Ils ont été entendus par le Sénat.

C'est alors qu'elle défendait au Sénat sa loi sur la création, l'architecture et le patrimoine que Fleur Pellerin a été victime du remaniement ministériel. C'est une nouvelle péripétie dans la vie de ce projet de loi, qui aura donc connu trois ministres, dont la gestation a été difficile et les contenus contestés. Le Sénat propose de modifier des dispositions importantes du volet patrimoine, celles qui concernent les "cités historiques".

Sous ce vocable, la loi prévoit le regroupement des espaces urbains protégés. Ces dispositions avaient fortement mobilisé les premiers intéressés, les villes et pays d'art et d'histoire et les villes à secteur sauvegardés, à l'origine d'une "adresse" au Président de la République qui pointait les dangers du texte. L'inquiétude des élus de ces villes, qui est aussi celle des grandes associations du patrimoine et de personnalités qui les soutiennent, tient en deux idées : recul des protections et retrait de l'État.

Le recul des protections, c'est la banalisation des espaces protégés, orientés par la loi vers les plans locaux d'urbanisme. Ces PLU, soulignent les villes à secteurs protégés, sont d'une grande instabilité, et le danger est accru par l'intercommunalité : dans une intercommunalité, le risque est grand qu'une majorité soit hostile à la mise en place de protections coûteuses. Les élus se trouvaient donc dans la situation paradoxale de rappeler à l'État les protections qui devraient être de sa responsabilité. Les villes à secteurs protégés ont cependant renoncé à s'opposer au projet de loi création et patrimoine



*Figeac*

: cette opposition leur paraît aujourd'hui un combat perdu d'avance. "La création des cités historiques est actée. On ne reviendra pas dessus", constate Martin Malvy, président de l'Association des villes et pays d'art et d'histoire et les villes à secteur sauvegardés. Ce qu'attendaient ces villes, c'est que des garde-fous puissent être introduits. Elles ont proposé aux sénateurs, de concert avec l'association Patrimoine Environnement et le "G8 patrimoine" (réunion des principales associations de sauvegarde du patrimoine), des mesures dont pourraient s'inspirer des amendements. Il faut, expliquait Martin Malvy, "reconsidérer le PLU, lui donner des objectifs et des moyens qui ne sont pas les siens aujourd'hui". Parmi les aménagements demandés, "que le code de l'urbanisme soit complété pour donner un réel contenu au PLU en Cité historique", que "pour toute évolution des PLU en Cités historiques, l'accord du représentant de l'État soit requis", que "les communes concernées puissent donner leur accord sur les

protections et... mener les études qui seront soumises à l'approbation de l'intercommunalité".

La commission des affaires culturelles du Sénat a auditionné ces responsables, et introduit dans le projet de loi des aménagements qui répondent pour l'essentiel aux inquiétudes exprimées. Sur les plans locaux d'urbanisme, maillon faible de la protection, elle introduit un "plan de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine". Fleur Pellerin, puis Audrey Azoulay ont rejoint ces points de vue.

Le Sénat a proposé par ailleurs un changement à portée symbolique, remplaçant l'expression "cité historique" par "site patrimonial protégé". La commission des affaires culturelles avait vu dans l'appellation proposée par la loi une connotation trop touristique. Fleur Pellerin, elle, y voyait "une charge poétique" supérieure à "site patrimonial protégé". Le vote global du Sénat doit avoir lieu le 1<sup>er</sup> mars.

# MUSÉES ET MONUMENTS ONT MARQUÉ LE PAS L'AN DERNIER

L'activité de 2015 dans les grands musées et monuments français a subi le contre-coup des attentats. Pas de quoi, peut-être, expliquer un tassement assez répandu. Exemples.



Le musée d'Orsay change d'année sur un bon bilan pour sa dernière exposition temporaire, *Splendeurs et misères. Images de la prostitution 1850-1910*, (ci-dessus) qui s'est terminée le 17 janvier après avoir accueilli 420 000 visiteurs. Une bonne surprise, « dépassant les estimations établies », selon le musée. Ce succès conclut une année 2015 qui, au total, enregistre une légère baisse de la fréquentation totale du musée, soit 3 440 000 visiteurs contre 3 480 000 en 2014 (-1%). Fléchissement aussi au musée de l'Orangerie, géré par Orsay, et qui a accueilli 770 000 visiteurs contre 800 000 en 2014.

Les expositions du Centre Pompidou ont attiré près de 3,2 millions de visiteurs, dont plus de 650 000 pour le consternant Jeff Koons. Qui laisse derrière lui de véritables artistes, Hervé Télémaque et Wilfredo Lam. Le

Centre a lui aussi été affecté par les attentats de novembre : entre le 23 novembre et la mi-décembre, la fréquentation du musée d'art moderne et des expositions a baissé de 70%.

Le Musée d'Archéologie nationale, à Saint-Germain-en-Laye, a accueilli plus de 100 000 visiteurs, mais c'est 7,96 % de moins que les 110 935 visiteurs de 2014, fréquentation record depuis 20 ans.

La fréquentation du musée de l'Armée (Invalides) a baissé de 7,5 % par rapport à 2014, à 1,4 million de visiteurs. En cause dans cette baisse, « les événements tragiques de janvier puis de novembre », en particulier du fait des mesures de sécurité mises en œuvre par l'Éducation nationale.

Parmi ceux qui affichent de bonnes performances, les musées de la Ville de Paris ont accueilli ensemble

3,1 millions de visiteurs, confirmant les bonnes performances des deux précédentes années, qui avaient l'une et l'autre dépassé les 3 millions. Les collections permanentes ont accueilli 1,4 million de visiteurs en 2015, et les expositions temporaires 1,7 million. Le plus populaire, le *Petit Palais*, a attiré plus de 800 000 visiteurs. Le musée d'art moderne a vu sa fréquentation augmenter de 13,64 % pour atteindre 669 000 visiteurs.

A une autre échelle, le musée national de l'histoire de l'immigration a accueilli l'an dernier 140 000 visiteurs, soit 26 % de plus qu'en 2014 (111 000). Une performance notable : l'exposition « Fashion Mix, Mode d'ici et créateur d'ailleurs » a accueilli 90 000 visiteurs en six mois, de décembre 2014 à juin 2015.

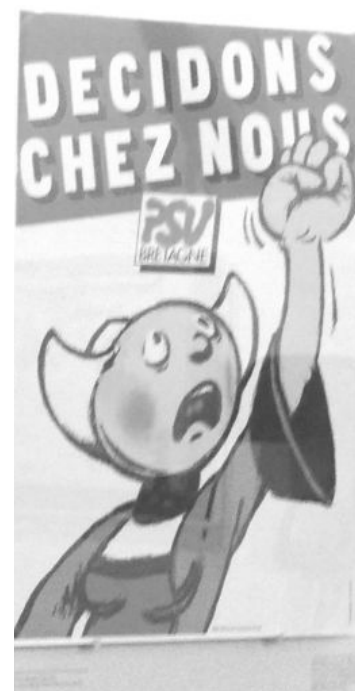
## MONUMENTS NATIONAUX

Baisse de fréquentation aussi dans les monuments gérés par le Centre des monuments nationaux : -3% pour la somme des quelque 100 établissements concernés. Le total est de 9,2 millions. Parmi les explications avancées par le CMN : les attentats bien sûr (les mesures de sécurité ont conduit à une baisse de fréquentation de 15 % à la Sainte-Chapelle), mais aussi la canicule de l'été.

Les monuments les plus visités du réseau restent l'Arc de Triomphe (1,77 millions de visiteurs, +1%) et l'abbaye du Mont Saint Michel (1,27 millions, +3%)

## RENDEZ-VOUS

### AFFICHES POLITIQUES



*Internationales graphiques. Collections d'affiches politiques 1970-1990* est le thème d'une exposition de la très remarquable Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC). Les années 70-90, souligne la BDIC, sont riches en mobilisations internationales, et sont aussi « une période faste pour l'affiche en tant que moyen d'expression des engagements politiques. » Démonstration en 170 pièces.

17 février au 29 mai  
BDIC Hôtel des Invalides Paris  
[www.bdic.fr](http://www.bdic.fr)

# LA RÉGION CENTRE SUPPRIME SON AGENCE CULTURELLE

## RENDEZ-VOUS

### RENCONTRES DE LA MAHICHA

A Vandœuvre-les-Nancy (56) auront lieu les 4, 5 et 6 mars les 3èmes Rencontres de la Mahicha (Maison de l'histoire de la chanson). Conférences, assemblées, spectacles, expo. On se rencontre dans l'espoir de pouvoir créer bientôt un musée et un lieu d'archivage, de recherche et de réflexion sur l'histoire de la chanson, en dehors de tout impératif commercial ou de mode. Un tel lieu n'existe pas en France, où pourtant pullulent les musées de toutes sortes...

**Rens. : Mairie de Vandœuvre-les-Nancy,  
Service Culture  
Tél. : 03 83 51 80 94  
contact@lesbaladins.fr**

### ENTREPRENDRE LA CULTURE

Les prochaines Rencontres internationales du Forum d'Avignon auront pour thème « entreprendre la culture ». Elles se tiendront les 31 mars et 1er avril au Grand Théâtre de Bordeaux. Y interviendront des personnalités du monde de la culture, de l'université, de l'entreprise, du monde politique et des institutions.

[www.forum-avignon.org](http://www.forum-avignon.org)

## Coup de tonnerre : Culture O Centre disparaîtra à la fin de l'année. Les salariés dénoncent une décision brutale et hâtive.

Le Conseil régional du Centre-Val de Loire a annoncé le 3 février sa décision de supprimer l'agence qui était son outil de développement culturel, Culture O Centre. La Région, l'une des rares à ne pas avoir changé (même périmètre, même couleur politique, même président à sa tête en la personne du socialiste François Bonneau), justifie sa décision par la nécessité de faire des économies, notamment du fait de la baisse des dotations de l'État (18 millions d'euros en 2016). La vice-présidente déléguée à la culture, Michèle Bonthoux, se veut rassurante pour le monde culturel : « je rappelle, dit-elle dans un communiqué, que nous avons pris devant les électeurs l'engagement qu'aucun euro ne sera enlevé au rayonnement culturel sur les territoires ni à l'action des acteurs culturels ». Elle juge qu'une partie des missions de Culture O Centre « pouvait être

assurée directement par les services de la Région avec l'appui d'une partie de l'équipe actuelle de COC ». La dissolution doit prendre effet à la fin de l'année.

Du côté de Culture O Centre, la stupéfaction le dispute à une certaine colère. On s'y dit frappé par la brutalité de la nouvelle. La décision n'a été précédée d'aucune discussion, d'aucun bilan, d'aucune analyse critique. Les salariés de l'agence dénoncent une décision « d'une inconséquence politique grave », qui « ne concerne pas seulement une agence culturelle régionale et ses 19 salariés, mais bien l'ensemble des acteurs du territoire et relève d'une orientation de politique culturelle qui doit être interrogée », indique leur propre communiqué.

Porte-parole de ce personnel,

Stéphane Schleiningier estime que « il y a à Culture O Centre une expertise et une ingénierie qui ne se font pas à la Région. » Et un accompagnement des collectivités territoriales dans une logique de proximité intercommunale qui peut difficilement s'effectuer depuis la Région. Même en réintégrant une petite partie (on parle de six sur 19) des salariés de Culture O Centre.

Les jeux, pourtant, semblent faits. Le Conseil régional doit voter son budget le 25 février. Dans la foulée, la Commission permanente devrait, dès le 3 mars, entériner la dissolution de l'agence, pense Stéphane Schleiningier. « On sent qu'ils sont plutôt déterminés, et que les choses sont actées », constate-t-il.

## LIRE EN SHORT CONTINUE

En 2016, « Je défendrai une réforme du CNL qui visera à garantir le fonctionnement durable de l'établissement », a assuré Vincent Monadé, président du Centre national du livre, à l'occasion de la traditionnelle cérémonie de vœux. Ses objectifs : « repenser l'avenir de cet établissement pour les 20 ans qui viennent, compte tenu des incertitudes qui pèsent

sur ses financements », « inventer les solutions qui garantiront, pour vous tous, la pérennité du soutien du CNL à la chaîne du livre ».

Deuxième rendez-vous pour 2016 : les 70 ans du CNL. L'anniversaire donnera lieu à des « festivités » qui « dureront toute l'année ». Enfin, comme la formule, lancée

l'été dernier, est considérée comme un succès, « Lire en short », fête du livre pour la jeunesse, connaîtra sa deuxième édition. Une édition « plus forte, plus réussie, plus riche d'événements et d'idées ». Le CNL coordonne les propositions, qui bénéficient d'un soutien financier. Un appel à projets a été lancé en début d'année.



# LA CHRONIQUE DE JACQUES BERTIN

## MÉCHANCETÉS

Pourquoi l'intelligentsia française a-t-elle décidé la fin de la France ? Cet antinationisme sans doute unique au monde, aussi stupide que son opposé, est la question culturelle d'aujourd'hui. J'ai plusieurs fois – hélas – parlé ici de l'effondrement de l'intelligentsia française causé, entre autres, par la négation des problèmes liés à l'immigration, depuis trente ans. L'assimilation, remplacée par l'intégration et l'unité par le communautarisme. ... Et aux Français d'adapter la France aux arrivants (et pas l'inverse, salauds !) La morale remplaçant la politique... Quelques-uns - dont moi, dois-je avouer - pensaient que, l'assimilation étant la garantie de la paix civile, on en paierait les conséquences. Eh bien, nous y sommes.

Heureusement, deux ou trois malpenseurs, Finkielkraut et Debray, sont encore autorisés à s'exprimer. Quelques autres, non sans courage, écrivent. Je viens de lire deux livres sur ce sujet. Leurs deux auteurs sont Jean-Claude Barreau (1) et Malika Sorel-Sutter (2). Plus pamphlet, le Barreau, plus témoignage sur les mensonges du pouvoir politique pour madame Sorel-Sutter. Je veux saluer, oui, le courage de ces deux-là – qui seront victimes, c'est sûr, du silence des médias et qui savent, en publiant, qu'ils seront traités de nazis, pas loin, par les mêmes. Ils défendent une France « rabougrie », n'est-ce pas - celle que le monde entier salue, par ailleurs - mais on n'y peut rien.

Donc, me voilà un peu moins « interdit » (3), d'avoir lu Barreau et Sorel-Sutter – et je les conseille à mes lecteurs...

**Quittons ces rivages** sans charme et moquons-nous un peu du monde ! Voici quelques notes sur la vie contemporaine.

- Un journaliste fait parler un quidam dans un reportage télévisé. Jadis, ce témoin, on le nommait ! Son nom et son prénom apparaissaient en bas de l'image... Depuis quelques années, on le désigne par son seul prénom. C'est une façon de distinguer les importants, les experts, les vedettes - et les anonymes, c'est le cas de le dire. Le mépris. C'est, caractérisé, tout le mépris du peuple. Moi, si on m'aborde avec un micro : - Fous le camp, dégage !

- Avez-vous remarqué la couleur du bleu du drapeau (le français) ? De plus en plus, le voilà revenu, le bleu profond, superbe. On voit encore, mais de plus en plus rarement, ce que je nomme « le bleu Giscard » : ce Président avait décidé que l'ancien bleu manquait de dynamisme, était passéiste, était triste, que sais-je, et il avait

ordonné qu'un bleu clair le remplace. Pendant des années, nous avons vécu sous ce drapeau de supérette, moderne et gai. Mais un jour, l'Histoire est revenue...

- Un tour du monde, en vitesse. Désormais, les ultra-riches nous donnent des leçons de générosité. Le principe est le suivant : on planque son pognon dans les Iles ; on spéculé sur la spéculation des petits spéculateurs qui spéculent sur la consommation massive des consommateurs de base ; puis, avec ces montagnes de billets, on subventionne des œuvres de charité – en prenant soin de le faire savoir, bien sûr.

Et c'est ainsi que les ultra-riches nous enseignent l'altruisme – et nous sommes priés de les en aimer davantage, et ainsi d'aimer le capitalisme spéculatif.

- Toujours aussi choqué par les téléthon et autres sidaction. L'hypocrisie des dames-patronnesses du chaubise me révolte. Suis-je donc pour que la médecine piétine ? Non : la médecine publique m'a sauvé la vie plusieurs fois. Je suis pour la médecine publique, devrais-je passer pour un sale type. Et je suis d'accord pour payer des impôts. Allez. Sans moi. Salut !

- Un organisme de mobilisation à chépaquoi m'envoie une demande de don accompagnée d'un crayon-bille offert. Je trouve le procédé goujat-grossier. Donc, je ne donne pas à ces gens-là. La bonne cause ne justifie pas la vulgarité.

C'est comme ça. Je suis méchant...

**Non-édité.** Un de mes amis m'envoie, par internet, le texte d'un livre qu'il ne parvient pas à faire éditer, sur un sujet délicat. Le travail est remarquable, très documenté.

Mais trop risqué pour un éditeur. Probablement ne sera-t-il jamais publié. Puis, à la fin, un jour, il circulera sur la toile. Cela fait qu'on n'en parlera pas et que le sujet continuera à exister comme un nuage. Son impact dans l'opinion sera réel ; mais son impact politique, donc son efficacité seront nuls ; et rien ne changera.

C'est un des problèmes de la culture et de la politique, aujourd'hui : le médiatisme permet à un groupe social de décider que tel sujet est réglé – tous ceux qui prétendent le traiter, surtout de façon différente, seront présumés méchants ou ringards. Ce système peut fonctionner pendant quelques temps. Nul ne peut imaginer comment sera sa fin.



**Suis-je normal ? J'ai cessé** d'écouter les radios privées – en vieillissant, je ne supporte plus la pub... J'ai aussi cessé d'écouter les chaînes publiques : trop d'obsession anglophilie, trop de moralisateurs faisant la leçon (homophobie, antisémitisme etc.) Et puis, le labourage par les chansons en anglais, non merci ; chante-moi dans ma langue ! Partout, le conformisme (mais rebelle...) des artistes interviewés m'épuise – après m'avoir fait rire, naguère. Enfin, je ne supporte plus la façon de par-euh-ler des journaux-euh-listes.

Le cinéma, j'ai renoncé : trop de pub, d'abord, et un son généralement dégueulasse sur des écrans immensément trop grands. Au théâtre, comme au cinéma, la mauvaise diction des comédiens d'aujourd'hui est affligeante. J'imagine que les responsables sont leurs professeurs dans les écoles de formation...

La télé ? J'ai cessé : le rythme des images (de plus en plus courtes – quand je vois une belle fille, je n'ai jamais le temps de la dévisager...) ; je crois aussi que la luminosité des images, à la longue, bref les caractéristiques du « media » . Tant pis...

Lire sur internet ? Non : la position est trop désagréable, le « média » trop laid.

Qu'est-ce qui me reste ? Devinez !

...Les livres.

**JB**

(1) *Liberté, égalité, immigration ? La France à l'heure du choix*, Jean-Claude Barreau, éd. L'Artilleur.

(2) *Décomposition française – comment en est-on arrivé là ?* Malika Sorel-Sutter, éd. Fayard.

(3) Voir ma chronique du mois dernier - *Policultures* n° 197.

# YOURCENAR ET HADRIEN À BAVAY

## RENDEZ-VOUS

### LA SEMAINE DE LA LANGUE FRANÇAISE

1500 manifestations dans 70 pays: c'est ce qui est annoncé pour l'édition 2016 de la Semaine de la langue française. On y trouvera lectures, ateliers d'écriture, expositions, spectacles, dictées, etc. Le thème de l'année est la diversité du français parlé dans le monde, de Bruxelles à Kinshasa, de Genève à Montréal, avec des mots et des expressions qui enrichissent la langue commune.

**12 au 20 mars. Journée de la langue française le 14 mars.**

### SALON DU LIVRE

L'édition 2016 du salon du livre de Paris a la Corée du sud pour pays invité. 30 écrivains sud-coréens seront reçus, accompagnés d'une vingtaine d'éditeurs. Le salon change de nom : il s'appelle désormais "Livre Paris".

**17 au 20 mars**  
[www.livreparis.com](http://www.livreparis.com)

### MARATHON IRLANDAIS

Le 10ème Marathon des mots accueillera la nouvelle génération d'écrivains irlandais. Y seront Colin Barrett, Claire Keegan, Paul Lynch, Eimear McBride et Darragh McKeon. Et, plus spécialement à l'honneur, Joseph O'Connor, qui publie le 3 mars son nouveau roman *Maintenant ou jamais*, aux Éditions Phébus.

**Irish Spirit !!**  
**6 - 9 avril 2016 Toulouse**  
[www.lemarathondesmots.com](http://www.lemarathondesmots.com)

## Le site romain de Bavay, dans le Nord, accueille une exposition consacrée aux Mémoires d'Hadrien, le livre majeur de Marguerite Yourcenar

Parmi les équipements que gère le Conseil départemental du Nord figurent la Villa Marguerite Yourcenar, au Mont Noir près de Bailleul, et le Forum antique de Bavay, musée archéologique romain. Une idée a germé dans la tête de Véronique Beirnaert-Mary, directrice du Forum : pourquoi ne pas associer les deux autour des Mémoires d'Hadrien, le grand roman de Marguerite Yourcenar? Chose faite, avec l'exposition qui vient de s'ouvrir à Bavay.

La Villa Yourcenar s'était déjà associée à un autre équipement du Département, le Musée de Flandre à Cassel. Autour de *Marguerite Yourcenar et la Flandre*, l'exposition montrait bien le processus créatif de la romancière, collectionneuse de cartes postales et de divers souvenirs, accumulatrice patiente d'indices à partir desquels reconstituer un univers, en l'occurrence principalement, cette fois-là, celui de *L'œuvre au noir*.

Sur les processus créatifs, l'exposition de Bavay n'apprend pas plus que les commentaires dont Marguerite Yourcenar elle-même a assorti *Les mémoires d'Hadrien*. C'est elle qui nous raconte la lente maturation du projet jusqu'à sa rédaction après la Deuxième Guerre, elle qui nous dit en détail à quelles sources elle a puisé et quelle fut sa fidélité aux faits historiques, elle qui nous explique que la valeur humaine de la reconstitution « est



singulièrement augmentée par la fidélité aux faits ».

Ce qu'apporte l'exposition de Bavay, c'est une mise en images et en climat du roman. Des cartes de l'Empire, qui fixent les voyages et les divers lieux de vie d'Hadrien. Une superbe vue du mur d'Hadrien, aux frontières de la « Bretagne ». Des bustes qui révèlent les traits des personnages principaux de l'intrigue, Hadrien lui-même, Trajan, Plotine, et le

bel Antinoüs, qu'aima tant Hadrien. D'Antinoüs, le buste majestueux du Louvre (*ci-dessous*) qui, comme celui du musée archéologique de Florence, impressionna Marguerite Yourcenar. Enfin, l'histoire d'Hadrien, qui permet de mesurer la fidélité du portrait au modèle.

Et autour de l'exposition, le musée archéologique, avec ses objets du quotidien, avec ses objets d'art. Et le forum lui-même, l'un des plus grands de l'Empire, avec ses deux hectares et demi. La ville, capitale des Nerviens, fut active entre le 1er et le 3ème siècle, donc du temps d'Hadrien. Les vestiges bien visibles, un film reconstituant la ville en 3D aident à retrouver l'époque. Pendant la durée de l'exposition, de nombreuses animations sont prévues, notamment pour les scolaires.

**Jusqu'au 30 août**  
[www.forumantique.lenord.fr](http://www.forumantique.lenord.fr)



# LES BELLES DE NANTES À ÉVIAN

**En travaux, le musée de Nantes fait circuler ses collections.  
Évian y a puisé de quoi continuer à évoquer ses grands moments.**

Au fond, on aime bien qu'on nous raconte des histoires, surtout quand elles sont illustrées. A Évian, on nous raconte des histoires de femmes, réunies sous le vocable « Belles de jour ». Ces belles-là viennent de Nantes, plus précisément du musée des beaux-arts en travaux jusqu'au début de l'année prochaine. Certaines y connaissent la lumière et la renommée, d'autres avaient été condamnées à l'humiliation des réserves. Évian, qui enfonce le clou du retour à sa grande époque, s'est plu à faire venir ces dames, qui parlent elles aussi de ces années autour de 1900, qui ne furent pas avares de peinture.

L'histoire qu'on nous raconte ? "la représentation de la figure féminine du XIX<sup>e</sup> au début du XX<sup>e</sup> siècle". 70 peintures qui veulent nous raconter "la femme au foyer, la travailleuse, l'héroïne historique, la figure mondaine, la courtisane, la muse"... On aime bien qu'on nous raconte des histoires, surtout quand elles sont illustrées. Et plus encore quand les illustrations sont belles.



Parce qu'au fond, quand nous allons voir une exposition, nous sommes plus intéressés par les images que par l'histoire, qui n'est rien de plus qu'un aimable prétexte, une sorte de fil d'Ariane qui aide le commissaire dans son accrochage, et le visiteur dans sa déambulation.

L'important, donc, n'est pas que toutes les images soient également belles, mais que les belles soient assez nombreuses pour qu'on soit content d'être venu. Fort

heureusement, c'est le cas ici. Un portrait de sa fille par Tamara de Lempicka (*illustr.*), des *Baigneuses* de Suzanne Valadon, un *Soir de septembre au bord de la mer* de Maurice Denis, un nu expressionniste de Sonia Delaunay, un beau visage peint par Edward Burne-Jones, une "Femme assise" d'André Lhote : le contrat est rempli. S'y ajoutent une ou deux découvertes intéressantes, et quelques œuvres qui auraient pu sans dommage continuer à dormir dans la nuit des réserves.

Ancienne directrice du musée de Nantes et commissaire de l'exposition, Blandine Chavanne souligne ce que fut, avec constance, la politique d'acquisitions de ce musée, prompt à acheter l'art de son temps. Cette politique a certes ses déchets, mais elle permet aussi d'acheter en 1914 un beau Maurice Denis peint en 1911, et en 1924 le Lempicka de 1923.

**Belles de jour  
Évian Palais Lumière  
Jusqu'au 29 mai**

**Les 13<sup>èmes</sup> Rencontres professionnelles de la Fédération des Écomusées et musées de société** se tiendront les 17 et 18 mars à l'Écomusée du Pays de Rennes. Elles auront pour thème "hors les murs", "possibilité d'élaborer de nouveaux rapports avec les publics, de construire des projets en commun avec les acteurs du territoire par le développement de partenariats".  
**contact@fems.asso.fr - www.fems.asso.fr**

**Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, une seule et même institution, la Réunion des Musées Métropolitains,** rassemble les neuf musées du territoire de la Métropole Rouen Normandie : à Rouen, le musée des Beaux-Arts, le muséum d'Histoire Naturelle, le musée de la Céramique, le musée Le Secq des Tournelles, le musée des Antiquités et la Tour Jeanne d'Arc, à Elbeuf-sur-Seine la Fabrique des savoirs, à Petit-Couronne le musée Pierre Corneille et à Notre-Dame-de-Bondeville le musée de la Corderie Vallois.

## RENDEZ-VOUS

### LES JARDINS DE CAILLEBOTTE

Le musée des impressionnistes à Giverny consacre sa prochaine exposition aux jardins dans la peinture de Caillebotte. Elle réunira une centaine d'œuvres, peintures et dessins. Le musée souhaite, en accompagnement de cette exposition, acquérir une œuvre de Caillebotte, « Parterres de marguerites ». Un appel à mécénat participatif sera lancé.

**25 mars au 3 juillet  
Giverny**

### LOUIS XV À FONTAINEBLEAU

Deuxième exposition de la saison Louis XV à Fontainebleau (après *Le Dauphin, l'artiste et le philosophe* à l'automne) *Louis XV à Fontainebleau. La demeure des rois au temps des Lumières* « se propose de faire revivre ce temps fort et paradoxalement méconnu de l'histoire du château ». Une leçon d'histoire en 140 tableaux, dessins, meubles, objets d'art, porcelaines, costumes et manuscrits, Scénographie Richard Pедуzzi.

**2 avril au 4 juillet**

### JOURNÉE DE LA MUSIQUE ANCIENNE

Un événement qui s'installe : la journée européenne de la musique ancienne. Elle a lieu le 21 mars, jour anniversaire de la naissance de Jean-Sébastien Bach. Concerts, conférences, ateliers, retransmissions de concerts en streaming.

**21 mars  
www.earlymusicday.eu**

# GUSTAVE MOREAU, GEORGES ROUAULT : HISTOIRE D'UNE PIÉTÉ FILIALE

## RENDEZ-VOUS

### APOLLINAIRE, LE REGARD DU POÈTE

Une exposition qui veut mettre en lumière l'activité de Guillaume Apollinaire comme critique d'art. Ami de Picasso, on sait que le poète accompagna l'art de son temps. On voudra le montrer ici, entre 1904 et 1918, comme "acteur central de la révolution esthétique qui donna naissance à l'art moderne." Le parcours sera thématique : "du Douanier Rousseau à Matisse, Picasso, Braque ou Delaunay, du cubisme à l'orphisme et au surréalisme, des sources académiques à la modernité, des arts premiers aux arts populaires"

**Musée de l'Orangerie Paris**  
**6 avril au 18 juillet**

### PASSEURS

Qu'est-ce qu'un passeur ? c'est quelqu'un qui navigue entre deux rives. Ceux à qui le Centre Pompidou rend hommage ont navigué entre arts plastiques, cinéma, musique et littérature ; ils accompagnent et révèlent des mouvements. Ils ont des profils différents, collectionneurs comme les Stein, découvreurs et soutiens comme Wilhelm Uhde qui révéla Séraphine de Senlis, Il y a aussi Alain Jouffroy, le poète qui vient de mourir, qu'on peut revoir dans la belle séquence du film de Rohmer, *La collectionneuse*, où il joue son rôle d'écrivain parlant d'art contemporain, au-dessus de la pièce de Daniel Pommereulle qu'il commente avec lui dans le film.

**Jusqu'au 31 août**

## Georges Rouault fut l'élève de Gustave Moreau, puis le conservateur du musée dédié à son maître. Une exposition les y réunit.

Georges Rouault fut l'élève de Gustave Moreau. Il fut aussi, pendant trente ans, le conservateur du musée installé dans la maison-atelier de son maître, où il vécut à son tour. Il y eut entre les deux une relation forte qu'une exposition au musée Gustave Moreau tente de mettre en évidence, sans en dénouer tous les fils. On y voit, côte à côte, des œuvres de l'élève et du maître. Ce qu'on en comprend : un maître sûr des dons exceptionnels de son élève, un élève qui, quand il s'inspire de son maître, le surpasse par ce qu'il faut bien appeler son génie. C'est particulièrement évident dans deux confrontations, notamment ces saisissants calvaires (*ci-contre*).

On ne passe pas trente ans de sa vie à défendre un peintre sans de très bonnes raisons. Les deux peintures étaient bien loin l'une de l'autre, et Rouault, qui a pas mal écrit, parle peu de celle de Gustave Moreau, alors qu'il parle beaucoup de l'homme. Voilà la vraie raison : ces deux êtres avaient l'un pour l'autre une véritable affection, fondée sur des caractères faits pour s'entendre. L'un était de famille bourgeoise et riche, l'autre de famille populaire et pauvre. Il y eut, du maître à l'élève, de la générosité. Cela ne suffit pas. Gustave Moreau se plaisait avec ses élèves à des relations où les sentiments prenaient beaucoup de place. "Il

était, se souvient Georges Rouault, "avide de sympathie agissante



auprès des plus humbles". Et il disait à ses élèves : "Ne me respectez pas tant, aimez-moi un peu".

Ce n'est toujours pas assez. Gustave Moreau fut un maître apprécié pour son enseignement, libéral, aiguillant le goût pour les maîtres anciens autant que l'émancipation à l'égard des académismes. Il les encourageait aussi à résister aux poisons de la mode. C'est Georges Rouault encore qui dit que "il n'était pas un professeur au sens habituel du mot mais un émule bienfaisant et un animateur".

Avec cet ensemble de qualités, il

lisait bien ses élèves. Il prophétisa à Matisse qu'il simplifierait les lignes. A Rouault, il dit: "Je vous vois de plus en plus isolé et solitaire. Vous aimez un art grave et sobre, religieux dans son essence et tout ce que vous ferez sera marqué de ce sceau. Je souhaite que les amateurs et les marchands soient assez intelligents pour ne pas vous demander autre chose".

Georges Rouault est mort en 1958. Il avait soigneusement mené sa route, sans en dévier, faisant la peinture qui répondait à son instinct de peintre et à sa profonde spiritualité. Il ne fut pas, alors, vraiment solitaire. Dans un temps où la peinture comptait, il fut apprécié à sa valeur. C'est maintenant que cet immense artiste, l'un des plus grands de son siècle, connaît en France (mais pas au Japon, qui l'admire) une sorte de traversée du désert. Alors, qu'on aille voir, au musée Gustave Moreau, les témoignages de son génie, qu'un maître bienveillant a laissé s'épanouir.

*Gustave Moreau Georges Rouault Souvenirs d'atelier*

**Jusqu'au 25 avril**  
**14 rue de la Rochefoucault Paris**

# DURE TERRE DU SUCRE

**Le superbe premier film d'un jeune Colombien dénonce avec force le broyage des vies par l'industrie sucrière dans son pays**



*La terre et l'ombre*, c'est le premier film d'un surdoué au grand cœur, le Colombien César Acevedo. Un premier film qui parle de lui, comme c'est souvent le cas. Il y dans l'histoire cinq personnages : deux grands-parents, deux parents, un enfant. Quand il a écrit le scénario, Acevedo raconte qu'il venait de perdre sa mère, que son père « n'était plus qu'un fantôme », et qu'il voulait leur rendre hommage. Et, en effet, le film est plein de l'amour de son auteur pour ses parents. Mais c'est un hommage indirect: tout juste un hymne à l'amour filial, par le regard qu'il porte sur les personnages. C'est que le réalisateur a vite compris que l'art est transposition, et que la meilleure fidélité est de prendre du recul.

Cette sensibilité, cette justesse de ton dans l'écriture des personnages donnent au film la puissance qui était nécessaire pour raconter l'histoire terrible dont il est question ici : au-delà des protagonistes du drame, les rapports entre des paysans, dans leur totale humanité, et un système qui les broie : la grande industrie du sucre qui emporte tout sur son passage, les fermes et leurs fermiers, les ouvriers qu'elle exploite, les paysages, la santé physique et morale du pays...

L'histoire : un vieux paysan revient chez lui après quinze ans d'absence. Il y retrouve sa femme, son fils mourant des poussières et des

condes que l'exploitation sucrière abat sur eux, découvre sa belle-fille et son petit-fils, sa ferme cernée par la canne à sucre, des conditions de vie insupportables. Lui qui n'a pas vécu cette accoutumation à l'invivable, il en sera le révélateur. Il voudra tirer sa famille de cet enfer. Dire cela, c'est dire tout et rien, parce que l'une des qualités majeures du film est de traduire les sentiments avec une infinie délicatesse : ce sont bien des êtres profondément humains qui sont agressés par une mécanique inhumaine.

## ENFERMEMENT

César Acevedo, en outre, raconte cette histoire en images belles et saisissantes. Au milieu des hautes cannes à sucre, la maison paraît toute petite. Ne reste, comme un vestige des temps humains, qu'un arbre impressionnant qui irrigue le film de sa propre beauté. De longs plans-séquences donnent le rythme de ces vies ralenties et des êtres qui apprennent à de connaître ou à se reconnaître. Ils donnent aussi la mesure d'un enfermement qui semble devoir être sans fin.

Ce qui écrase tout, les vies comme le paysage, c'est la violence de la société sucrière dans cette vallée du Cauca dont le réalisateur est originaire. Le film est une invitation à s'informer sur cette réalité, que César Acevedo, avec ses moyens

artistiques, ne traduit hélas que trop bien. Lutter ? les luttes sociales contre un patron invisible sont trop inégales. S'accrocher à sa terre, comme à un réduit, en fermant portes et fenêtres ? Le capitalisme sans retenue s'insinue partout, en fines particules qui rendent la vie irrespirable ; il a chassé des milliers de petits paysans. « Mon intention, a expliqué César Acevedo, était d'utiliser le microcosme dépeint dans le film pour montrer de quelles façons l'illusion du progrès a pu mettre en péril l'histoire, la mémoire et l'identité d'un peuple... mais, ajoute-t-il, ma priorité a toujours été de montrer le sentiment d'appartenance des paysans à une terre, et l'importance de leur résistance ». Son film rend à ces paysans un hommage inoubliable.

*La terre et l'ombre* a obtenu la Caméra d'or (qui récompense un premier film) au dernier festival de Cannes.

## CINÉMA IBÉRIQUE ET LATINO-AMÉRICAIN

32ème édition du festival « Les reflets du cinéma ibérique et latino-américain : plus de 15 long-métrages en avant-première, quinze jours de projections, concerts, rencontres, etc. A Villeurbanne, Bron, Décines, Mezieu, Ecully, Meximieux, ...

**9 au 23 mars**  
[www.lesreflets-cinema.com](http://www.lesreflets-cinema.com)

# LES FRAC CONTRE LES FUSIONS

## La fusion des Régions pose celle du regroupement des Fonds régionaux d'art contemporain. Lesquels n'en veulent pas, et le disent.

Aquitaine, Poitou-Charentes, Limousin : trois FRAC. Nord-Pas-de-Calais, Picardie : deux FRAC. Bourgogne, Franche-Comté : deux FRAC. Alsace, Lorraine, Champagne-Ardenne : trois FRAC. Chacune de ces institutions a son histoire, ses collections aux orientations particulières.

Alors que de grandes régions viennent de se constituer, la logique voudrait que les FRAC se fondent dans la nouvelle organisation territoriale, et se regroupent. Ils ne l'entendent pas de cette oreille. Ils soulignent, dans un long texte, que la loi garde la possibilité de plusieurs FRAC par grande région, et plaident pour cette solution, qui permet de "préserver leur diversité et leur capacité d'initiative". C'est, selon eux, la condition pour que

"les équipes des FRAC et leurs directeurs (restent) créatifs et dynamiques". Ils estiment que "diviser par deux leur nombre risque de diviser par deux" la diversité, et mettent en avant une "légèreté des structures et des modalités de fonctionnement" qui "doit être maintenue".

### PEU TENABLE

Cette position est-elle tenable ? Pas sûr. La "légèreté des structures" n'a pas empêché une dérive sérieuse. Les FRAC n'avaient pas été créés pour constituer des collections mais pour injecter un peu d'argent public dans l'art contemporain dans les régions. Le choix qui a été fait de concurrencer les musées a produit

des charges de conservation lourdes, a entraîné la construction de locaux coûteux, et fait que désormais, dans leur budget, les crédits consacrés à l'acquisition d'œuvres sont devenus marginaux par rapport aux frais de fonctionnement. Le plaidoyer des FRAC pour eux-mêmes propose un programme de "plusieurs projets durables" qui s'inscrit dans cette logique : organisation annuelle d'un événement commun, projet commun autour de l'histoire des collections, projet d'étude de création d'un "Fonds de dotation pour financer des actions collectives en France et à l'étranger".

On comprend le souci des équipes actuelles de ne pas voir disparaître purement et simplement leur outil, et de défendre des emplois et de

se préparer pour la négociation. Ce qui est clair, c'est que chacun maintenant doit se mettre autour de la table, et rebattre les cartes par une vraie réflexion, jamais vraiment engagée. Une bonne occasion a été manquée par la loi création, qui affirme le caractère inaliénable des collections des FRAC. Il y a quelques années, le rapport de Jacques Rigaud (pourtant président de FRAC) à Christine Albanel sur la gestion des collections publiques, avait réaffirmé le principe de leur inaliénabilité, mais envisageait qu'il pourrait ne pas s'appliquer aux FRAC. La loi a réglé la question sans débat.

**PLATFORM, Regroupement des FRAC [www.frac-platform.com](http://www.frac-platform.com)**

## LE FRAC CHAMPAGNE ARDENNE EXPOSE SA COLLECTION

Florence Derieux vient de quitter la direction du FRAC Champagne-Ardenne pour New-York, où elle a été embauchée par la *Centre Pompidou Foundation*. Avant son départ, elle a organisé une exposition qui est le bilan de ses huit années à la tête du FRAC : un regard sur les œuvres qui, pendant cette période, sont entrées dans les collections. Une chose est sûre : traversant l'Atlantique, Florence Derieux sera dans son élément préféré. Dans le choix d'œuvres présentées, les artistes américains ou fascinés par les États-Unis sont dominants. Un parti-pris que souligne du reste le titre de l'exposition : "Happy ending", et son affiche, rappel de la bannière étoilée.

A cette fascination américaine, il n'y aurait pas grand-chose à redire si la qualité ou l'originalité du propos étaient au rendez-vous. Hélas, on ne rencontre dans cette exposition,



à quelques exceptions près, rien qui corresponde à ces critères. Et encore ces exceptions ne sont-elles que des œuvres moyennes auxquelles on se raccroche comme à une bouée. Rien qui aiguillonne la curiosité, rien qui excite l'œil, rien qui stimule l'esprit. Cette sélection d'œuvres offre une très grande cohérence entre les formes exposées et les propos tenus : les unes et les autres sont d'une extrême pauvreté ; la banalité du discours est, le plus souvent, traduite de manière convenue et sans surprise.

Le FRAC va maintenant tourner une nouvelle page, et sa vie va nécessairement s'inscrire dans la réflexion sur les nouvelles structures régionales. Pour un nouveau souffle ?

**Jusqu'au 24 avril**  
**1 place Museux Reims**  
**[www.frac-champagneardenne.org](http://www.frac-champagneardenne.org)**

# UN MOIS CULTUREL EN BREF

**4 janvier**

Régine Hatchondo est nommée directrice générale de la création artistique au ministère de la culture. Elle succède à Michel Oriet. Elle était conseillère culture et médias du Premier ministre.

**5 janvier**

Mort, à 90 ans, de Pierre Boulez

**17 janvier**

Mort à 99 ans de l'artiste suisse Gottfried Honneger, fondateur de l'Espace d'art concret de Mouans-Sarthoux.

**18 janvier**

Mort, à 91 ans, de Michel Tournier.

**19 janvier**

Mort à 84 ans du réalisateur italien Ettore Scola. Son dernier film, "Qu'il est étrange de s'appeler Federico", en 2013, était un superbe et émouvant hommage à Fellini et à leur

histoire commune.

**19 janvier**

Inauguration à Rezé (Loire-Atlantique) d'un auditorium dont l'architecture est signée Rudi Ricciotti. Il représente un investissement de 8 millions d'euros, pris en charge à plus de 80% par la Ville de Rezé. Il est situé à l'entrée d'un quartier classé prioritaire par l'État pour la politique de la ville (QPPV).

**20 janvier**

Sylvie Hubac est nommée présidente de la Réunion des musées nationaux-Grand Palais, où elle succède à Jean-Paul Cluzel. Sylvie Hubac, conseiller d'État, a été notamment directrice du cabinet du Président de la République (2012 - 2014). Au ministère de la culture, elle a été directrice de la musique, de la danse et des spectacles de 2000

à 2004.

**23 janvier**

Inauguration à Colmar du musée Unterlinden agrandi. Les travaux ont coûté un peu moins de 50 millions d'euros. La très controversée restauration du célèbre "Retable d'Issenheim" qu'il abrite se poursuivra.

**24 janvier**

Mort de l'anthropologue languedocien Daniel Fabre.

**28 janvier**

La ministre de la culture confirme l'interdiction au moins de dix-huit ans du documentaire "Salafistes".

**29 janvier**

Le musée d'Orsay annonce l'entrée dans ses collections de 24 peintures

et 92 œuvres graphiques de Bonnard, ainsi que de 23 peintures et deux pastels de Vuillard. Ces œuvres avaient été léguées au musée en 2011, mais sous réserve d'usufruit, par son propriétaire alors anonyme. Ce propriétaire était Jean-Pierre Marcie Rivière, collectionneur et mécène, mort le 6 janvier. Une douzaine de ces œuvres seront exposées dès le 1er mars, et l'ensemble en octobre prochain.

**1er février**



Épilogue d'une affaire qui a fait **suite page 16**

## FRANÇOIS KOLLAR

François Kollar est né Hongrois dans une ville qui devait plus tard devenir slovaque, mais il est entré dans l'histoire comme photographe français. Son œuvre, qui comprend aussi des photos de mode, attire surtout par les reportages qu'il a faits entre 1930 et 1932 sur le monde du travail, *La France travaille*, puis au début des années cinquante en Afrique occidentale française. Les premiers pour une maison d'édition, Horizons de France, les seconds pour une revue financée par les pouvoirs publics.

Ces reportages sont au centre de l'exposition que le Jeu de Paume consacre à François Kollar. De ces commandes, il fait des œuvres d'art, excellent sans les cadrages et dans le jeu de la lumière. Il y entre de la compassion, mais pas d'accusation contre les conditions de travail : on y rencontre des hommes et des

femmes aux prises avec leur outil



de production. Les conditions de la réalisation du travail expliquent au moins en partie cette approche : il y avait à la clef des publications destinées à montrer une France en transformation positive, à l'usine comme aux champs.

L'absence de jugement est la même

pour les photos sur l'A.O.F., et c'est ce qui est insupportable à l'historien Pascal Blanchard, qui ne voit dans ces photos que le poids de la propagande. Trompeuses ces photos ? sans doute. Pascal Blanchard se rassure en se souvenant qu'elles n'ont pas empêché la chute de l'Empire colonial français. Sa vérité est-elle plus sûre que celle du témoin que fut François Kollar ? Le photographe n'a certes pas saisi toute l'Afrique, mais celle qu'il a ramenée de ses voyages contient, heureusement, sa part de vérité. Comme la France des années trente, ses gentils paysans et ses gentils ouvriers...

**Jusqu'au 22 mai**  
**Paris Jeu de Paume**  
[www.jeudepaume.org](http://www.jeudepaume.org)

### POLICULTURES

Directeur de la publication et rédacteur en chef

Philippe PUJAS

Conception graphique :

Estève GILI  
esteve.gili@free.fr

### POLICULTURES

La lettre des politiques culturelles

et artistiques

est éditée par :

SPC SARL,

7, rue de l'Église

60790 MONTHERLANT

Tél. : 33 (0)3 44 08 66 80

Courriel : [policultures@orange.fr](mailto:policultures@orange.fr)

[www.policultures.fr](http://www.policultures.fr)

# PASSAGE EN REVUES !

## en Bref

**Les ventes de livres ont progressé en France de 1,7%** en 2015, estime le Syndicat national de l'édition. Le succès de l'année est le roman de Michel Houellebecq, *Soumission*, qui s'est vendu à 560 000 exemplaires. L'éditeur de l'année est *Actes Sud*, bénéficiaire du prix Nobel avec Svetlana Alexievitch, et du prix Goncourt, avec *Boussole* de Mathias Enard.

**2,9% : c'est la progression de la fréquentation des hébergements touristiques** en France métropolitaine pendant l'été 2015 par rapport à l'été 2014. La meilleure performance est à l'actif du littoral breton (+ 6,2%). Progression faible sur le littoral méditerranéen, toujours sous son niveau de 2013.

**Selon Christie's**, les ventes d'œuvres d'art ont diminué l'an dernier, première baisse depuis cinq ans. Le chiffre d'affaires de la maison de ventes britannique a diminué de 5%, à 4,8 milliards de livres contre 5,1 milliards.

**Succès pour le musée Picasso de Paris** réaménagé : un an après sa réouverture, il a enregistré son millionième visiteur. Les étrangers représentent 40% de l'ensemble des visiteurs. Prochaine exposition : "Picasso-sculptures", à partir du 8 mars. L'exposition a été présentée l'an dernier au MoMA à New-York.

**La Pinacothèque de Paris s'est arrêtée le 15 février.** Est avancé "le climat économique mortifère lié en grande partie aux attentats du 13 novembre". Marc Restellini espère revenir "sous trois au quatre ans avec une magnifique Pinacothèque de Paris dédiée à l'art contemporain et une autre dédiée à la sculpture et aux arts premiers".

**Que faire du ministère de la Culture?, Le Débat, novembre-décembre 2015.**

**Nectart, premier semestre 2016, n°2, 161 pages, 19 Euros.**

La revue *Le Débat*, dirigée par Pierre Nora et Marcel Gauchet, consacre régulièrement des dossiers à la politique culturelle. Cette livraison permet de lire un échange entre deux hauts-fonctionnaires (David Kessler versus Guillaume Cerutti), la vision de deux anciens ministres de la culture (Jack Lang et Jacques Toubon), et les recommandations d'une sociologue de la culture (Nathalie Heinich). Le bilan est mitigé et rassemble dans un rare consensus des acteurs issus des principales familles politiques : un ministère affaibli, miné par une paralysie budgétaire, pas structuré pour répondre aux enjeux des industries culturelles, incapable de soutenir les projets

émergents. Au final, un manque de volonté politique qui traduit sans doute un désintérêt croissant des élites pour les questions culturelles. Nathalie Heinich plaide pour une politique culturelle qui permette de renforcer le bien public, d'aider la création difficile d'accès et de familiariser les classes défavorisées avec les formes culturelles auxquelles elles n'ont pas spontanément accès.

La seconde livraison de *Nectart* ne déçoit pas, avec, en ouverture, un entretien avec Nancy Huston. Revue militante, éditée par les *Editions de l'Attribut*, elle offre des analyses denses, informées et qui assument de vraies prises de position. Robin Renucci et Serge Regourd rappellent combien le néo-libéralisme, qui s'affirme comme le nouveau credo, à droite comme à gauche, sape les fondements du modèle français de la politique culturelle ; et invitent à se mobiliser pour

réinventer un nouveau modèle qui reste fidèle au projet des Lumières. La formule de la controverse confirme sa pertinence à partir de deux thèmes : les droits culturels (Mylène Bidault versus Abraham Bengio) et le droit d'auteur à l'heure du numérique (Marie Sellier versus Lionel Maurel). Valorisation aussi de recherche universitaire avec un texte de Nathalie Heinich sur la construction de la valeur des œuvres, ici dans le domaine de l'art contemporain. Le sommaire n'oublie pas la culture populaire avec un texte de Virginie Berger sur la place de la scène musicale francophone à l'international de Daft Punk à Stromae (1). Prochaine livraison : juillet 2016.

(1) sur ce sujet voir, en complément, notre texte publié dans *French Cultural Studies* (2015).

En ligne : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01232799/document>

## un mois en Bref (suite de la page 11)

couler beaucoup d'encre et qui se conclut d'une manière originale et satisfaisante : les ministres française et néerlandaise de la culture ont signé ce lundi matin l'accord de partage entre les deux tableaux de Rembrandt, portraits du couple Soolmans, acquis l'une par le Louvre, l'autre par le Rijksmuseum. Selon cet accord, les deux chefs-d'œuvre seront présentés ensemble par alternance dans les deux musées. Le portrait d'Oopjen Coppit, épouse de Maerten Soolmans, a été acquis par le Louvre grâce au mécénat de la Banque de France, qui a déboursé pour cette acquisition 80 millions d'euros, ce qui en fait l'acquisition la plus importante jamais réalisée par un musée français.

Illustr. : © MCC / Didier Plowy

### 4 février

C'est Aurélie Dupont que Stéphane Lissner, directeur de l'Opéra de Paris, choisit pour succéder à Benjamin Millepied, démissionnaire, à la direction de la danse de l'Opéra. Danseuse étoile, Aurélie Dupont avait fait ses adieux à la scène en mai 2015. Benjamin Millepied était contesté à l'intérieur de la maison, où son profil atypique passait mal.

### 11 février

Remaniement ministériel. Au ministère de la culture et de la communication, Fleur Pellerin cède la place à Audrey Azoulay,

conseillère pour la culture du Président de la République.

### 12 février



Passation de pouvoirs rue de Valois. La nouvelle ministre parle peu, mais invoque Jean Zay. Fleur Pellerin dresse le bilan de ses années au gouvernement.